Questions orales

Si Air Canada ne doit pas payer davantage à la suite de la rénovation de l'aéroport Pearson et si l'entrepreneur doit faire des bénéfices grâce à ce projet, le ministre peut-il dire aux Canadiens à combien de recettes le contribuable devra renoncer, et combien les voyageurs devront payer en tarifs, droits et taxes accrus?

L'hon. Jean Corbeil (ministre des Transports): Comme je l'ai dit hier, monsieur le Président, lorsque nous avons lancé notre demande de propositions en mars dernier, elle comportait les dispositions suivantes.

L'entrepreneur sera tenu de se charger de l'exploitation courante des aérogares 1 et 2 et des installations connexes d'une façon qui assure aux usagers un accès juste et équitable au système national de transports aériens, et de proposer un programme d'expansion de l'aéroport qui prenne convenablement en compte l'opportunité de la demande de capacité additionnelle de l'aéroport et l'économie de l'industrie des transports aériens.

Nous sommes en train de mettre au point un plan qui ne fera pas appel à un apport accru de la part des transporteurs aériens.

M. John Manley (Ottawa-Sud): Monsieur le Président, le ministre me pardonnera si j'ai du mal à comprendre comment il se propose de réussir ce coup de génie en matière financière. Le gouvernement nous embarque dans un grand projet d'expansion de l'aéroport Pearson au moment où beaucoup de gens qui y travaillent se demandent combien de temps encore ils pourront conserver leur emploi.

La question est très simple. Qui est-ce qui prend réellement des risques dans ce projet de plusieurs centaines de millions de dollars qu'il a annoncé pour l'aéroport Pearson? Qui va payer?

• (1450)

L'hon. Jean Corbeil (ministre des Transports): Monsieur le Président, le député ne devrait pas s'étonner que j'aie du mal à le comprendre.

Il est clair que nous avons lancé une demande de propositions dont le député a dit, au moment de la publication, qu'aucune société sensée ne voudrait y donner suite. Les événements lui ont donné tort. Deux sociétés jouissant d'une excellente réputation ont présenté au gouvernement du Canada deux très bonnes propositions. Nous les avons étudiées, et celle de Paxport a été retenue comme la meilleure. C'est cette société qui fournira les capitaux.

[Français]

LA FISCALITÉ

L'hon. Lucien Bouchard (Lac-Saint-Jean): Monsieur le Président, je désire poser une question au ministre des Finances. À compter du 1^{er} janvier prochain, le ministre se propose d'empêcher les entreprises de déduire de l'impôt fédéral les taxes provinciales qu'elles paient sur la masse salariale et le capital. Les effets catastrophiques de cette mesure ont déjà convaincu le ministre d'en retarder et d'en repousser l'entrée en vigueur. Le ministre ne pourrait-il pas annoncer maintenant qu'il renonce une fois pour toutes à cette mesure qui, indirectement, impose un fardeau additionnel de 300 millions de dollars sur trois ans aux employeurs québécois?

[Traduction]

L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre et ministre des Finances): Monsieur le Président, la question sera abordée à la réunion des ministres des Finances, la semaine prochaine.

Mon collègue comprendra sûrement qu'il faut préserver l'assiette fiscale du gouvernement fédéral, et la déduction des taxes sur la masse salariale réduit notre assiette fiscale. Il faut résister à cette tendance.

Nous essaierons de trouver des solutions, mais je puis garantir à mon collègue que nous allons aborder le problème avec les provinces dans un esprit de collaboration.

[Français]

L'hon. Lucien Bouchard (Lac-Saint-Jean): Monsieur le Président, j'espère tirer de la réponse du ministre l'espérance qu'il va apporter une considération très étroite au fait que ce n'est pas le moment, alors que nous vivons au Canada et au Québec un chômage dramatique, d'imposer un fardeau qui pénalise directement ceux qui embauchent le plus de personnel. Je pense bien que le gouvernement voudra éviter de se retrouver dans l'étrange situation de frapper à coups redoublés, d'abord sur les chômeurs et ensuite sur ceux qui créent les emplois. Je demande au ministre s'il peut, à ce moment-ci, donner un message d'espoir à tous ceux qui, au Québec, attendent le signal pour apprendre que ce fardeau ne leur sera pas imposé.

[Traduction]

L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre et ministre des Finances): Je le répète, monsieur le Président, la question est à l'étude.